

# **FORMATION A LA MUSIQUE ELECTRONIQUE**

La musique électronique est en pleine croissance, stimulée sans doute par les facilités offertes par les nouvelles technologies, mais surtout parce qu'elle est le moyen d'expression des sensibilités et de l'identité de la jeunesse immigrée.

SIREAS, dont les objectifs visent l'action d'éducation permanente en faveur de cette population, s'est vivement intéressé à cet aspect de l'identité culturelle des jeunes dans le cadre de sa participation au projet européen « **Musinet : un modèle européen de formation pour l'autoproduction de musique électronique en réseau** » (Programme Leonardo). Cette recherche-action fut coordonnée par l'Institut Technique « A. Deffenu » de Olbia en Sardaigne et s'est déroulée de janvier 2002 et s'achèvera en avril 2004.

### **Une réalité difficile à quantifier en Belgique**

En Europe, un nombre de plus en plus important de jeunes ne sont plus simplement consommateurs de musique mais s'occupent activement à la produire. C'est du désir de développer les moyens d'accès des jeunes à l'autoproduction de musique électronique qu'est né le projet « Musinet ». Dans le cadre de ce projet, le terme *musique électronique* désigne à la fois le style musical utilisant des synthétiseurs et le fait que des musiciens utilisent des ordinateurs pour s'enregistrer et puis se graver sur un CD.

Selon l'association Court-circuit, il y aurait une centaine de groupes et musiciens à Bruxelles, mais il est impossible de quantifier leur production et leur impact économique en raison du caractère souterrain des activités des artistes compositeurs. En effet, la Belgique est tristement célèbre pour ses artistes « sans statut ». Si l'artiste prend un statut d'indépendant, il ne peut pas bénéficier des allocations de chômage quand il connaît une période creuse, mais il doit par contre continuer à payer ses cotisations sociales ... ce qui mène à bien des catastrophes personnelles. La majorité des artistes musiciens sont dès lors obligés de se contenter d'un statut de chômeurs.

Il en résulte qu'un nombre important de musiciens / DJ / organisateurs de concert/ compositeurs/ auto-producteurs ne peuvent être contactés que par Internet et sans identification de leurs nom et adresse, ou par personnes interposées, par le

« bouche à oreille ». Il faut connaître le milieu, en réalité les différents milieux, puisqu'il s'agit de tendances qui suivent les clivages sociaux (populaire, immigrés, étudiants, bourgeois) et les types de musique (Rock, Jazz, Hip Hop, Rap, Reggae etc.) et qui se ramifient en différentes sous-tendances.

### **Les genres « populaires » et « sérieux » et leurs circuits de formation**

Comme tous les pays du monde, la Belgique connaît différentes scènes musicales qu'il est délicat de répertorier car il s'agit de l'expression d'autant de cultures différentes. Les tendances du circuit « amateur » sont caractérisées par deux grandes filières (constituées par exclusion) : les musiques 'populaires' et les musiques dites 'sérieuses'. Leurs sous-tendances sont en perpétuelle mutation. Schématiquement et sans prétendre à l'exhaustivité, les possibilités de formation dans les différents styles musicaux se présentent comme suit :

#### *Musiques « populaires »*

- Rock/Blues/Hard Rock/..

Ces styles proviennent des pays anglo-saxons (U.S.A. et G.B.) et constituent aujourd'hui encore la tendance 'en déclin' la plus répandue au sein des musiciens amateurs. Il s'agit de formations très souvent 'électriques' (amplifiées) comprenant en général une basse, une batterie, une à deux guitares, un chanteur et éventuellement un synthétiseur. Cette musique est souvent pratiquée par la « population autochtone » impressionnée par le modèle américain.

Les formations spécialisées sont quasi inexistantes. Il existe entre autres à Namur et à Anvers une formation au 'rock' mais le circuit officiel ne propose rien et ce genre de formation est soit onéreuse car visant le circuit professionnel soit provenant d'a.s.b.l. aux moyens réduits.

- DJ/Techno/House/...

C'est la plus récente des tendances. Elle a connu son essor dans les années 90. Les musiciens, souvent sans formation instrumentale (guitare, piano, ...), abordent cette musique avant tout par le son, la rythmique et la réutilisation de matériels sonores existants (sampling et recherches

sonores et rythmiques). Il s'agit de formations très souvent en 'solo' ne dépassant que rarement les 3 personnes.

Dans le cas de DJ, il s'agit d'un travail sur base de 2 platines, une table de mixage et surtout d'une grande collection de vinyles ou CD. Des instruments électroniques et de traitement du son se rajoutent parfois.

Ce style est plutôt pratiqué par une population européenne 'middle class'. Il existe quelques initiatives commerciales et bénévoles afin de former des 'DJ' mais le circuit officiel ne propose rien sauf en musique 'électro-acoustique', un style plutôt associé à la musique contemporaine.

- Rap/Funk/Reggae/Hip Hop/...

Ce style est le plus souvent pratiqué par les jeunes immigrés (souvent de seconde génération) qui voient à travers ces styles contemporains non traditionnels le moyen d'exprimer leur particularité c'est-à-dire leur métissage tant par rapport à leur héritage culturel que par rapport au pays où ils s'expriment. Dans le cas du rap, la formation est celle du DJ augmenté de chanteurs. Les groupes batterie / basse / chant / synthé / guitares / percussion/... sont fréquemment rencontrés dans les autres cas (Reggae, Funk .. )

Il existe à Namur et à Anvers une formation au 'rock' pendant lesquels ces styles sont vaguement abordés mais le circuit officiel ne propose rien.

- Musiques traditionnelles (congolaise, juive, italienne, espagnoles, turque, arabe ...)

La musique 'traditionnelle' belge est quasi inexistante. Par contre, la population immigrée, souvent de première génération, exprime régulièrement son héritage culturel musical. Il s'agit en général de musiciens adultes jouant en ensembles acoustiques avec chants, dans des a.s.b.l. regroupant des immigrés ou durant des fêtes traditionnelles.

La formation des musiciens se fait par la tradition orale dans la famille ou au sein d'une association. Le circuit officiel ne propose rien de structuré.

### *Musiques dites « sérieuses »*

- Classique (baroque/classique/romantique/...)

La 'grande' musique représente l'héritage culturel européen et c'est surtout ce type de musique qui est visé par la formation officielle dans les académies et conservatoires. Les études peuvent aller jusqu'au plus haut niveau. Il y a une section « Electro-Acoustique » dans certaines académies de musique.

- Jazz

Le Jazz s'est élevé au rang de 'musique sérieuse' ces 20 dernières années. Ce mouvement a été rendu possible grâce à une volonté politique et grâce au travail des musiciens. Ce style est en général pratiqué par la population autochtone et est souvent considéré par les pratiquants des « musiques populaires » comme une alternative valable pour leur formation musicale (à côté de la musique classique). Depuis une dizaine d'années, le Jazz commence à être accepté dans les écoles de musiques et des subsides y sont alloués. Il existe une formation de haut niveau au conservatoire, qui rivalise avec les cours privés (jazz Studio à Anvers).

### **Une politique culturelle peu ouverte**

Deux constats s'imposent : les communautés et leurs musiques ne se rencontrent pas, et la majorité des musiciens ne peuvent suivre un enseignement adapté à leur groupe social, voire à leurs convictions, sauf pour les musiques dites 'sérieuses'. Par exemple, le chant arabe classique est-il non sérieux ? Les citoyens qui désirent le pratiquer sont ils trop peu nombreux ? Vu le mélange et la mobilité sans cesse croissante des populations européennes et autres, cette politique culturelle est intenable et non désirable.

La Communauté flamande, culturellement plus proche du monde anglo-saxon et hollandais, montre plus de dynamisme. Le gouvernement flamand procède actuellement à l'équipement des académies de musique en instruments de

production électronique. D'autre part, dans le cadre de sa « politique pop » ([www.popbeleid.be](http://www.popbeleid.be)), l'administration flamande a mis en place un service spécifique de promotion des musiciens qui débutent en musique électronique ([www.poppunt.be](http://www.poppunt.be)).

D'autre part, les musiciens manquent d'endroits où ils peuvent se faire entendre, se confronter au public et entendre d'autres amateurs. Les rencontres entre les amateurs sont quasiment inexistantes sauf par le biais de petites annonces (Meet Music, le magazine gratuit et les journaux publicitaires régionaux comme 'Le Vlan')

Il serait tout à fait intéressant pour les musiciens de disposer d'outils collaboratifs qui permettent de partager des informations, de laisser des traces comme des partitions, des sons, des enregistrements... mais aussi d'échanger ou acheter des instruments de musique, de trouver des locaux de répétition, de rencontrer d'autres musiciens, bref de renforcer les interactions entre les musiciens. La rencontre « en ligne » pourrait être une solution mais n'est pas nécessairement simple à mettre en œuvre. Le milieu associatif pourrait être le garant de cet espace interactif en ligne et physique. Il peut encourager les rencontres de musiciens et gérer l'administration des outils collaboratifs. L'asbl peut devenir un laboratoire musical et un endroit où le public peut être confronté aux différentes musiques locales.

Malheureusement, la politique culturelle de la Communauté française ne stimule guère le développement d'une musique considérée violente et contestataire. Les quelques chiffres qui suivent, relatifs à l'année 2001, en témoignent :

- dans le domaine de l'éducation et de l'animation culturelle, sur 175 *Centres d'expression et de créativité* subsidiés par le gouvernement, 31 utilisent la musique comme moyen d'expression, mais un seul est orienté spécifiquement sur la musique électronique et deux autres centres disposent d'un synthétiseur mais en font un usage limité.

- le Service des Arts de la Scène, chargé de la promotion des initiatives et manifestations culturelles y compris la promotion des CD, subventionne 2 centres de composition électro-acoustique du genre dit « sérieux » et de niveau professionnel

(l'*Ecole Libera Musica* et le *Centre de Recherche et de Formation Musicale en Wallonie*), ainsi que l'association *Atelier Créatif de Musique Electronique* (ACME) qui s'adresse aux professionnels de la musique électronique et les documente sur les nouveaux produits technologiques.

- au niveau du financement des festivals, la musique électronique disparaît dans la rubrique « divers » qui représente 0.91% du total des dépenses, tandis que la promotion des 21 CD produits en 2001 comprend un seul CD de musique électronique, classé dans la rubrique des « inclassables » ! .

- A Bruxelles, seules deux associations sont subventionnées:

- *Recycl'art*, qui organise des concerts de musique électronique dans une dynamique d'intégration populaire mais aussi avec un large public bourgeois et de milieu aisé. Créée en 1997, cette association poursuit des objectifs diversifiés au niveau de la réhabilitation d'un quartier du centre de Bruxelles, autant sur le plan architectural que culturel et social. Elle a aménagé une ancienne gare et offre des formations professionnelles à des chômeurs de longue durée.
- Le centre de formation *Syntech*, qui offre des formations très diversifiées données par des professionnels. Organisées par modules d'une semaine, ces formations sont caractérisées par une approche par profil professionnel et une alternance centre de formation/situation de travail. Les modules de formation s'adressent à de bas niveaux de qualification, à des profils professionnels nouveaux et à des travailleurs de très petites entreprises.

- Les maisons de jeunes et les centres de créativité sont réticents à introduire la musique Hip Hop/Rap/Reggae dans leurs activités et se cantonnent surtout dans les genres Rock et Jazz. En 2001, sur plus d'une centaine de maisons de jeunes, cinq seulement développaient activités de musique électronique : celles de Louvain-la-Neuve, Ottignies, Bruxelles-Woluwe, Braine l'Alleud et Liège. Selon Thierry Jacqué, secrétaire exécutif de la Fédération des Maisons de Jeunes, rencontré en février 2002, « *Il y a beaucoup de travail à faire pour promouvoir la musique électronique dans les maisons de jeunes, surtout le hip hop, le rap et le raï. C'est cette musique qui fait rage sur le marché alors que dans les activités*

*financées par les pouvoirs publics ces jeunes n'ont qu'une place très réduite. Il faut que les maisons de jeunes prennent conscience de l'importance et de la signification de cette musique et que les pouvoirs subsidants soutiennent des groupes musiciens en assouplissant les critères de professionnalité ».*

De l'avis d'un responsable de l'administration, plusieurs éléments expliquent le faible soutien aux activités de musique électronique, en particulier pour les styles Rap, Reggae, etc. :

1. l'administration des spectacles ne subsidie que les professionnels. Or ce statut de professionnel est peu répandu parmi les musiciens en général et parmi les tendances Hip Hop, Rap, Reggae,... en particulier.
2. les centres de créativité et maisons de jeunes qui ont été reconnus peu après la parution du décret de subvention sont plus proches des musiques électriques de l'époque (Rock, Jazz), mais sont réticents à s'engager dans de nouveaux styles compte tenu du public auquel ils s'adressent.
3. au niveau ministériel, tout en sachant qu'il y a un lien entre groupes sociaux (immigrés par exemple) et styles (Rap par exemple), il semble impossible d'approcher la musique comme outil social car il s'agit de deux compétences politiques distinctes qui ne veulent pas collaborer.

Les carences des pouvoirs publics et l'establishment du monde associatif tendent à maintenir les jeunes des quartiers défavorisés dans leur marginalité. Et pourtant, la musique électronique est bel et bien un puissant moyen d'expression des jeunes, et en particulier des jeunes immigrés.

### **Le Rap comme expression identitaire**

Pour les jeunes immigrés, handicapés par une scolarité inadaptée et sans perspectives d'intégration sociale et professionnelle, la musique Hip Hop / Rap / Reggae, ... est un puissant moyen d'expression, en l'absence de pouvoir s'exprimer autrement. Ce fait est abondamment illustré par Alain Lapiower <sup>1</sup> dans « Total

---

<sup>1</sup> Directeur de la Fondation Jacques Gueux, créée en 1977, qui est axée sur les centres culturels populaires. Voir son site [www.lezards-urbains.be](http://www.lezards-urbains.be) »



respect – la génération Hip Hop en Belgique » publié aux Editions Vie Ouvrière en 1997.

Il n'est pas rare que des jeunes se regroupent sur les quelques places publiques du quartier, ou sur les trottoirs un peu plus larges, surtout les soirs d'été lorsque le crépuscule est plus long et que les nuits se raccourcissent. Ils se rencontrent et parlent un langage différent. Leur expression devient rythmée, les gestes s'articulent, ils « rappent ». Nous avons écouté leurs conversations. Ils parlent souvent de leur pays ou de celui de leur parents, d'une visite dans leur ville ou village « *c'était bien là-bas, j'ai trouvé des amis, du soleil, des minarets, la mer et pas de pluie* ». Puis c'est la consternation « *ce n'est plus mon pays* », le quartier : « *tu es né ici, c'est ici que tu as des amis* » mais aussi l'enfermement, le manque d'issue « *c'est vrai, c'est chouette ici avec mes amis* », et la frustration « *c'est trop petit ici* ». Le quartier n'est pas à la hauteur des aspirations de ces jeunes. Le quartier se referme sur eux, ils n'ont pas les moyens de s'en échapper, ils en sont captifs.

*Farid, tu es déjà là ?  
Tu étais parti là-bas, dans ton pays  
Pourquoi es-tu revenu ici ?  
Oui Mustafa j'étais parti là-bas  
C'était bien je voulais rentrer chez moi  
J'y ai trouvé des amis qui voient le soleil,  
Les minarets, la mer et pas de pluie,  
Mais tous me disaient : qu'est-ce que tu fais ici  
Ton père est né ici mais toi tu es né là-bas  
C'est là ta vie  
Tu vois, Mustafa, je suis revenu ici  
Mais ici c'est pas mon pays  
Mais si, Sarif, c'est bien ici ton pays  
Parce que tu es né ici et c'est ici que sont tes amis  
C'est notre quartier, notre pays,  
de la Chaussée de Gand au grand boulevard  
de la rue des Deux Gares au canal  
C'est bien de vivre ici  
Si c'est vrai, c'est chouette ici  
De vivre avec mes amis  
Mais tu vois, Mustafa, c'est très petit ici  
Putain ! c'est trop petit ici.*

La musique a toujours été l'expression la plus profonde de l'être humain, mais aussi l'expression de la souffrance, du besoin de crier, de briser les murs de la captivité,

d'espérer ! La musique populaire qui se développe par un puissant apport de l'électronique pourrait-elle devenir un moyen d'ouvrir les ghettos et le dialogue entre les cultures ? Comme le dit si bien Hughes Delforge, « *La créativité de la jeunesse, sa capacité à réinventer des rites, des normes, des systèmes de valeurs qui lui appartiennent, prend tout son sens si l'on accepte de les mettre en rapport avec le système socio-culturel dominant, et non plus simplement en opposition ou en dehors* ». <sup>2</sup>

### **Et l'auto-production ?**

La nécessité d'adopter une politique culturelle plus engagée à l'égard de la musique électronique s'inscrit dans le contexte du développement vertigineux des moyens technologiques.

D'une part, le producteur de musique électronique armé d'un synthétiseur n'est pas nécessairement quelqu'un qui a fait 6 à 10 ans de solfège ou qui est capable de jouer un instrument acoustique classique comme le violon, le piano ou la guitare. Il s'agit de capacités plus personnelles : le sens du rythme, la créativité, le sens de la musique. Le synthétiseur fait le reste. Le musicien peut donner libre cours à sa fantaisie, au sentiment profond qu'il désire transmettre, au message qu'il veut communiquer... Il est libéré d'une certaine forme de technique instrumentale, mais doit apprendre de nouvelles techniques.

D'autre part, les moyens actuels, c'est à dire Internet en combinaison avec l'avènement du home studio <sup>3</sup> permettent théoriquement au musicien d'avoir un contrôle total sur la chaîne entière : composition, enregistrement, promotion, distribution directe//vente....

Le défi que le projet Leonardo « Musinet » a voulu relever est de mettre gratuitement sur Internet, à la disposition des jeunes, un ensemble de didacticiels de formation à

---

<sup>2</sup> Hughes Delforge, *Le Paradoxe des cultures musicales « jeunes » : modes d'expression et d'identification en marge de la société et rapports à la culture dominante ; exemples du rap et de la techno*, in « Actes du 2<sup>e</sup> congrès des chercheurs en éducation : L'école, dans quel sens », 12-13 mars 2002, Louvain-la-Neuve.

<sup>3</sup> L'investissement de base pour du matériel semi-professionnel s'élève à environ 2500 €. C'est beaucoup pour une seule personne surtout si elle n'a pas de ressources stables ou un bon salaire, mais ce n'est pas impossible.

la création musicale électronique. Ces didacticiels, de niveau moyen et de niveau avancé, seront et bientôt disponible en français, sur le site [www.e-musicnet.net](http://www.e-musicnet.net).

La participation de SIREAS à ce projet Leonardo a permis à l'association de prendre conscience de l'importance de développer les moyens d'auto-production musicale dans le contexte de l'intégration sociale et du développement de la société multiculturelle.

Ce fut l'occasion, pour une dizaine de jeunes du Centre des Etangs Noirs, de s'initier à la production musicale et à la technologie électronique. Cette première expérimentation aboutit à un petit chef d'œuvre de créativité et de sensibilité : la production collective du CD « SIREAS KILLERS » en 2003 fut non seulement un excellent moment de motivation et de communication des jeunes dans le centre, mais aussi très appréciée sur le plan musical.

Mauro Sbolgi,  
Septembre 2003